

Les antibiotiques vraiment contre la vie ?



L'ÉTYMOLOGIE DU MOT « antibiotique » constitue un véritable paradoxe, car ce mot signifie « contre la vie ». C'est en 1928 que l'on décida de nommer ainsi une classe de médicaments qui inhibaient la croissance des bactéries. Pourtant, c'est bien grâce aux antibiotiques que l'espérance de vie s'est considérablement améliorée et qu'une multitude de maladies infectieuses autrefois mortelles peuvent aujourd'hui être traitées. Les antibiotiques ont permis de repousser très loin les limites de la médecine moderne, grâce à la maîtrise des risques liés aux transplantations, à la chimiothérapie de plus en plus intensive et aux interventions effrénées de plus en plus complexes. N'aurions-nous pas dû appeler ces agents « probiotiques » (qui favorisent la vie) ?

Hélas, un grand scientifique russe, Elie Metchnikoff, avait déjà réservé le terme pour autre chose.

Au quotidien, pratiquement tous les médecins du Québec doivent prescrire des antibiotiques pour une situation clinique donnée. C'est un geste presque anodin qu'ils répètent régulièrement, mais qui est ô combien crucial. Les antibiotiques ont la particularité de modifier les flores endogènes des patients et, ultimement, la nôtre. Ainsi, chaque fois que nous prescrivons un antibiotique à un de nos patients, c'est un peu comme si nous nous le prescrivions à nous-mêmes. Ce concept n'existe pour aucune autre classe de médicaments, d'où la nécessité de bien comprendre l'antibiothérapie et ses subtilités.

Le but de cette revue rapide de l'antibiothérapie est de vous aider à trouver des solutions aux problèmes fréquents que vous rencontrez en clinique. Vous ne deviendrez pas des experts des antibiotiques (désolé !), mais vous serez mieux outillés pour « résister » aux bactéries.

Karl Weiss

Microbiologiste-infectiologue

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'une seule réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.